

Notices généalogiques. VII, La famille de Constant

Autor(en): **Ritter, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **28 (1920)**

Heft 6

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-22999>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Durant sa vie, Othon de Grandson eut à négocier le mariage de plusieurs rois et de plusieurs princes, mais lui-même mourut célibataire. Il avait failli pourtant se marier, à l'âge de 39 ans, avec Alice, fille du comte Othon IV de Bourgogne, qui semble avoir été son parent. Le 11 mars 1279¹, le roi d'Angleterre s'engagea à plaider sa cause, mais le projet n'aboutit pas, et six mois plus tard, en septembre, la princesse Alice fut fiancée à Jean, fils du duc Robert de Bourgogne². Othon ne chercha pas mariage ailleurs, et il laissa ainsi sa grande fortune à ses proches, ses biens d'Angleterre à son frère Guillaume, ceux du pays de Vaud à son neveu Pierre, qui en 1303, au lendemain du premier traité de paix avec Louis de Savoie, en avait épousé la fille Blanche, mariage qui devait sans doute, dans l'esprit de ses auteurs, mettre fin à la guerre de famille dont nous avons parlé tout à l'heure. Et peut-être bien enfin, qu'en cherchant attentivement ici même au château de Grandson, on retrouverait encore des traces perdues de l'œuvre d'un chevalier qui fut l'honneur de son temps et de son pays.

Maxime REYMOND.

NOTICES GÉNÉALOGIQUES

VII. La famille de Constant.

On connaît deux notices sur la généalogie de la famille de Constant : la première, dans le *Lexicon* de Leu, tome 5^{me} (1751) ; elle est complétée dans le *Supplément* de Holzhalt, tome premier (1786) ; la seconde, dans la *France protestante*, seconde édition, tome 4^{me} (1884). En outre, la Société genevoise d'histoire possède, dans la collection des papiers généa-

¹ Froissard, édition Kervyn de Lettenhove, t. XIV, p. 438.

² *Cartulaire de Bourgogne*, p. 300, dans les *Mém. et Doc. inédits de l'Académie de Besançon*, Besançon, 1908.

logiques de Louis Dufour-Vernes, une généalogie manuscrite de la famille de Constant, dressée par feu A. Du Mont, bibliothécaire à Lausanne ; elle est accompagnée de deux lettres de celui-ci, et d'un mémoire anonyme qui les commente : il semble avoir pour auteur un membre de la famille de Constant. M. Henri Bordier avait reçu de M. Du Mont une note écrite dans le même sens que ces deux lettres ; il lui a donné place dans le tome VI de la *France protestante*.

Th. A. d'Aubigné, dans son *Histoire universelle*, a raconté qu'à la bataille de Coutras (1587), la vie d'Henri, roi de Navarre, avait été en danger : « Un gendarme, dit-il, frappoit de son tronçon de lance sur la salade royale ; Constant l'aresta ». — La tradition de la famille avait identifié ce Constant dont parle d'Aubigné, avec Augustin Constant, quinquain de Benjamin Constant ; et celui-ci, le 27 mars 1824, à la Chambre des députés, fit appel à ce glorieux souvenir, en répondant à ceux qui lui contestaient la qualité de Français : il invoqua en sa faveur le service que son aïeul avait rendu à Henri IV.

Or M. Du Mont a soutenu que cette identification était erronée. M. Henri Bordier s'est rangé à son avis ; mais le jugement qu'il a porté n'est pas accompagné de considérants. Il y aurait lieu de faire un examen approfondi de tout ce qui concerne le personnage dont d'Aubigné a parlé, comme aussi de tout ce qui se rapporte à la possession de la « Noble terre et village de Rebecque ¹ », par les ancêtres d'Augustin Constant. Ce sont deux sujets que je laisse traiter à des juges plus compétents que moi.

J'ai fait quelques recherches sur les premières générations de la famille de Benjamin Constant, et je crois utile de pu-

¹ Cf. la *lettre d'origine*, donnée par les Majeur et Echevins de la ville d'Aire en Artois, en faveur d'Augustin Constant (31 mai 1578). On trouve une copie de cette pièce, à la date du 21 février 1678, dans les minutes du notaire genevois Esaïe Morel, XII, 70-71.

blier ces notes, en les réunissant aux données que M. Du Mont avait recueillies.

I. Honorable Augustin Constant, d'Ayre en Artois, † à Lausanne, 14 mai 1593, négociant à Genève, associé pour le commerce de la soie à Noble Jules Cambiague, son beau-frère, et à Noble Ferdinand Puerari (acte du notaire Cornilaud, III, 184, 3 novembre 1584). — D'après la tradition de la famille, Augustin Constant était fils d'Antoine Constant et de Jeanne Broyard ; et il avait un frère Jean, qui servit dans les armées du roi de Navarre.

Augustin Constant épousa à Genève, 14 novembre 1567 (contrat du 5 février 1570 ; Bienvenu, not. II, 64) Elisabeth, † à Lausanne, 3 janvier 1611, fille de Noble Nicolas Pellissari et de Claire Balbani. — Il eut d'elle :

1. Susanne, née à Prévessin au pays de Gex, 18 août 1570 ; femme, 12 novembre 1587 (contrat du 30 novembre 1587, Jean Jovenon, not., VI, 276) de Noble Jean Fossa et de Susanne Pellissari. Elle mourut à Bâle en 1610.

2. Augustin, né le 13 septembre 1572, † 21 décembre 1572.

3. Augustin, baptisé le 15 janvier 1574 ; déjà établi à Lausanne en 1594, reçu bourgeois de Lausanne 16 octobre 1605, † sans enfants. Ep. 12 juillet 1597, Jeanne, fille de Louis de la Palle et d'Eve Wys.

4. Paul, né 26 janvier 1576, † 1580.

5. Claire, baptisée le 4 mai 1578 ; femme 1^o de David Rousset ; 2^o de Spectable Jean Bonard, régent à Lausanne.

6. Jean, né le 21 mai 1580, † 25 août 1580.

7. Paul, baptisé 10 juin 1581 ; apprenti veloutier (Jean Sachet, not., III, 138 ; 8 mars 1594), † 14 juin 1598.

8. Jean, baptisé 28 novembre 1583, † 18 juin 1585.

9. Elisabeth, baptisée 13 mai 1585, † 14 août 1656 ;

femme (contrat du 2 novembre 1607, Pierre Perrine, not., à Lausanne) de Paul Fogliata, fils de Nicolas Fogliata et de Judith Pellissari.

10. David, qui suit.

11. Jeanne, baptisée 29 mai 1589, † 1654 ; ép. à Cully, 11 août 1614, Sp. Jean Secrétan, ministre à Oron, fils d'Egrège Nicolas Secrétan, juge à Lausanne et de No. Susanne d'Arnay.

12. Marthe, baptisée à Lausanne 23 avril 1593. Elle est mentionnée comme déjà morte, dans une *confession* de Paul Fogliata en faveur de sa femme (Philibert Babel, not. ; 22 septembre 1620).

II. Honorable David Constant, baptisé à Genève 15 janvier 1587, mort à Lausanne, 29 janvier 1663, ayant testé le 6 février 1662 ; placé comme apprenti, à Genève, pour huit ans commencés le 1^{er} novembre 1600, chez Jean-Baptiste Rocca, marchand¹ (Et. de Monthoux, not., XVIII, 130 ; 30 juin 1601) marchand épicier à Lausanne, reçu bourgeois de Lausanne, 31 octobre 1614. Ep. honnête Jeanne Marion², fille d'honorable Jacques Marion, originaire d'Angers, établi à Lausanne, et de Marie Gazeau, de Mérindol. Elle mourut âgée de 104 ans, dit-on. — Il eut d'elle :

1. Philibert, qui suit.

2. Jeanne, née 28 décembre 1620, femme de Sp. Daniel Raccaud, pasteur à Bex.

3. Susanne, née 1626 ; femme, 18 juillet 1647, de Sp. Benjamin Bourgeois, médecin, et gros sautier de Lausanne.

¹ Jean-Baptiste Rocca, — le quardaïeul du second mari de M^{me} de Staël, — était membre du Conseil des CC. Il faisait le commerce d'épicerie, dit Galiffe (*Notices généalogiques*, tome II).

² Quand on considère la suite des familles auxquelles se sont alliés les ascendants directs de Benjamin Constant : Pellissari, Marion, Girard des Bergeries, Colladon, de Saussure, de Chandieu, on voit que la famille Marion est la seule qui ne soit pas noble. — La famille Pellissari est la seule qui ne soit pas originaire de pays aujourd'hui français.

III. Honorable Philibert Constant, né 1615, † 1678, marchand épicier à Lausanne. Ep. 1^{er} juillet 1637 Judith, fille de Sp. Nicolas Girard des Bergeries, professeur d'hébreu à l'Académie de Lausanne, et de Judith Margeret. — Il eut d'elle:

1. David, né 16 mars 1638, † 27 février 1733 ; immatriculé 1^{er} mars 1659, dans la Faculté de théologie de l'Académie de Genève ; ministre du Saint-Evangile, professeur à l'Académie de Lausanne ; connu, comme son frère Jacob, par diverses publications. Ep. à Saconnex, 25 février 1664 (contrat du 7 mai 1685 : vingt ans après le mariage ! Esaïe Morel, not., XVIII, 559) Marie Colladon, fille de noble et honoré Seigneur Esaïe Colladon, premier syndic de Genève. — Son fils, le général Samuel de Constant¹ est celui qui a mis définitivement sa famille sur le bon pied où elle est depuis deux siècles.

2. Jean, né 1639, † 1730, médecin.

3. Augustin, né 22 février 1642, banderet de Lausanne.

4. Jean-Jacob, né 5 octobre 1645, † 4 juin 1732, médecin.

5. Marc, né 14 janvier 1650.

6. Gabriel, né 11 juillet 1652, pasteur à l'Isle, Nyon, Lutry.

7. Judith, née 24 février 1657. C'est elle qui a laissé des notes manuscrites sur l'histoire de sa famille, d'après ce qu'elle avait entendu raconter à sa grand'mère Jeanne Marion.

* * *

C'est au roi d'Espagne Philippe II qu'appartenait l'Artois, au moment où Augustin Constant quitta ce pays. Ayant embrassé la cause protestante, il alla chercher un refuge à Paris d'abord, à Lyon ensuite, et il vint enfin s'établir à Ge-

¹ A la page 41 de son beau livre : *La jeunesse de Benjamin Constant* (Paris, 1909), M. Rudler a dressé, de toute la parenté de Benjamin, un tableau généalogique qui se rattache à Samuel et à David son père.

nève, où il se maria. Dans cette ville, il a vécu sans reproche, il a élevé une nombreuse famille : il a droit à notre estime.

Sa femme lui avait apporté en dot mille écus d'Italie, dits pistolets, d'or. Un acte notarié, la *confession* d'un de ses gendres (Philibert Babel, VII ; 253, 22 septembre 1620), nous renseigne sur l'état de sa fortune au moment de sa mort. Paul Fogliata reconnaît avoir reçu pour sa femme Elisabeth Constant, en diverses fois : 1750 florins, notamment 375 florins pour sa part en l'hoirie de sa mère, et 261 florins pour sa part en l'hoirie de sa sœur Marthe. Cela fait monter à 10500 florins l'héritage total que se partagèrent six enfants d'Augustin (1, 3, 5, 9, 10, 11). Cette somme est équivalente aux mille écus d'or de la dot de sa femme. La fortune qui avait appartenu en propre à ce négociant, s'était donc totalement évaporée, ce qui ne saurait surprendre, étant donné l'état désastreux des affaires, à Genève et en France, à la fin du règne d'Henri III, et dans les premières années de celui d'Henri IV. David Constant, qui seul a continué la famille, se trouva ainsi beaucoup moins fortuné que ne l'avait été son père Augustin en son beau temps, au moment de son mariage.

Augustin I Constant, deux de ses filles et son fils Augustin II, s'étaient mariés avec des personnes qui étaient de familles nobles. Mais son fils cadet David, par le choix de sa carrière : il fut marchand épicier, c'est un commerce de détail, — et par le choix de son épouse : il devint gendre d'un apothicaire, — semble avoir déchu ; sa position sociale, comme sa position financière, paraît inférieure à celle de son père. Celui-ci quelquefois s'est fait qualifier de noble ; par exemple dans le contrat de mariage de sa fille Susanne. David a renoncé, je crois, à pareille prétention.

Jean-Pierre de Crousaz, dans un récit autobiographique

cité par M. Gindroz¹, raconte : « J'eus, entre mes maîtres d'école, M. Constant (*David, mari de Marie Colladon*), aujourd'hui professeur. Son père (*Philibert*), quoiqu'il ne fût qu'un marchand épicier en détail, et fils d'un vendeur d'oranges (*David, mari de Jeanne Marion*) s'était mis, par son bon ménage, en état de faire quelque dépense pour l'éducation de son fils. »

M. de Crousaz, qui est un philosophe de renom, a parlé là en gentillâtre, plutôt qu'en disciple de Cléanthe. Quant à nous, enfants d'une époque démocratique, nous ne partageons pas ce dédain que M. de Crousaz témoigne pour les marchands épiciers et les vendeurs d'oranges. David Constant et son fils Philibert ont traversé de leur mieux une période où leur famille était appauvrie. Leur travail, leur sage conduite, la bonne éducation qu'ils ont donnée à leurs enfants, ont eu d'heureux fruits. Nous ne leur refuserons pas un juste éloge.

Eugène RITTER.

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Séance du 12 mai 1920, à la Salle Tissot, à Lausanne.

Rapport annuel du président.

Mesdames et Messieurs,

L'année qui vient de s'écouler n'a pas été marquée par des faits spéciaux et bien importants dans la vie de notre société. Des circonstances exceptionnelles ont retardé son assemblée générale d'automne qui a eu lieu à Rolle. Un nombre relativement restreint de nos membres ont répondu à notre appel

¹ *Histoire de l'instruction publique dans le canton de Vaud*, 1853, page 313.